

COLLÈGE AU CINÉMA

Programmation

Les enfants loups

La tortue rouge

Le pays des sourds



Saison **2018-2019**

Bienvenue à Gattaca

Billy Elliot

Les héritiers

Informations sur :

lenord.fr/collegeaucinema

Contact au Département du Nord :

03 59 73 81 87

ou

collegeaucinema@lenord.fr

Nord
le Département



lenord.fr



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



ERC ENTENTE REGIONALE
CINEMATOGRAPHIQUE





Pour sa 26^e édition, le Département du Nord est heureux de soutenir à nouveau l'opération « Collège au Cinéma » ayant pour vocation d'amener les collégiens à découvrir des œuvres cinématographiques exigeantes, de genre, d'origine et d'époque variés et à concevoir le cinéma comme le reflet du monde.

Plus de 20 000 élèves du département du Nord en ont bénéficié en 2017 – 2018.

Je souhaite aux participants de cette année de très bons moments de cinéma, d'émotion et de découvertes partagées.

Jean-René LECERF
Président du Département du Nord

Sommaire

LES FILMS

- **Les enfants loups** de Mamoru Hosoda 3
- **La tortue rouge** de Michael Dudok de Wit 4
- **Le pays des sourds** de Nicolas Philibert 5
- **Bienvenue à Gattaca** de Andrew Niccol 6
- **Billy Elliot** de Stephen Daldry 7
- **Les héritiers** de Marie-Castille Mention-Schaar 8

LA CHARTE D'ENGAGEMENT 9 - 10

LA PROGRAMMATION ET LA FORMATION 11 - 12

L'INSCRIPTION AU DISPOSITIF 12

LES PARTENAIRES ET LE FINANCEMENT 13

LE TRANSPORT 13

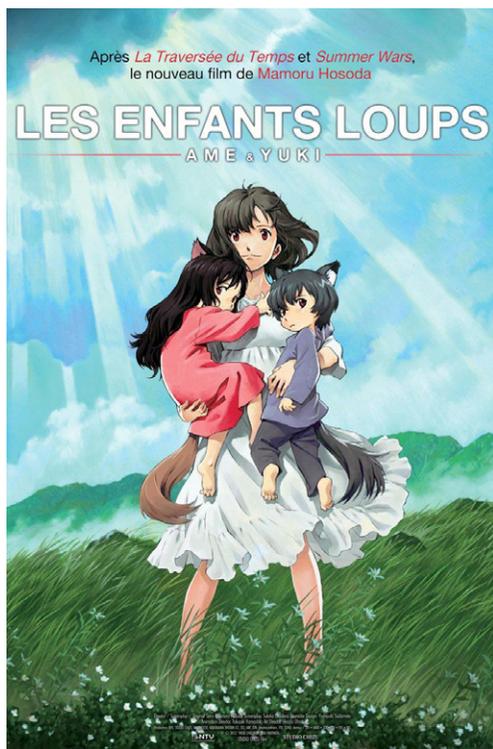
LES ENTRÉES AU CINÉMA 14

INFORMATIONS PRATIQUES 14 - 15 - 16

Les enfants loups

de Mamoru HOSODA - Japon 2011 -
Distribution : Eurozoom

Hana et ses deux enfants, Ame et Yuki, vivent discrètement dans un coin tranquille de la ville. Leur vie est simple et joyeuse, mais ils cachent un secret : leur père est un homme-loup. Quand celui-ci disparaît brutalement, Hana décide de quitter la ville pour élever ses enfants à l'abri des regards. Ils emménagent dans un village proche d'une forêt luxuriante...



Mamoru Hosoda est un grand conteur, maître des ellipses et du temps. Chacun retrouvera une sensation, sucrée ou amère, de son enfance, dans cette chronique familiale d'une infinie délicatesse. D'Ozu à Miyazaki, la famille et l'éducation inspirent le cinéma japonais, qui a toujours fait des mères de grandes héroïnes. Hana en fait partie, avec son prénom si juste (« fleur », en japonais).

Titre original :
Ookami kodomo no Ame to Yuki
Réalisation :
Mamoru Hosoda
Scénario :
Satoko Okudera,
Mamoru Hosoda
Musique :
Masakatsu Takagi

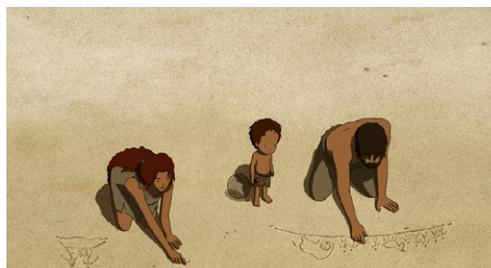
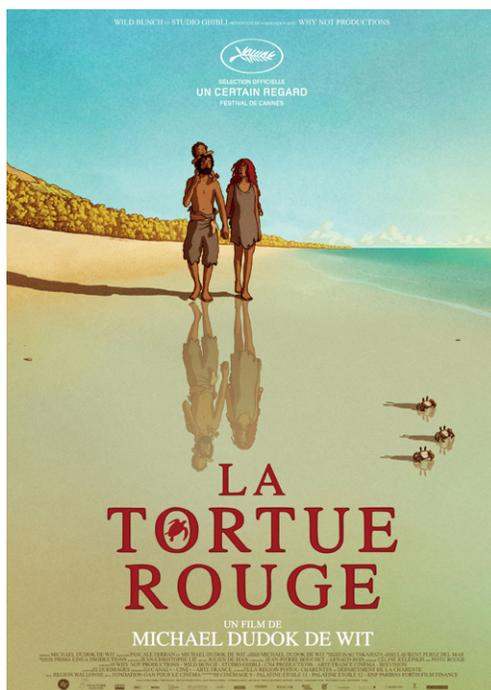


La tortue rouge

**de Michael DUDOK DE WIT - Belgique, France, Japon 2016 -
Distribution : Wild Bunch Distribution**

Un homme, rescapé d'un naufrage, se retrouve seul sur une île tropicale. Après avoir découvert le lieu, le naufragé organise sa survie. Observé par les crabes et se nourrissant de fruits, l'homme apprivoise son environnement.

La végétation de l'île lui permet bientôt de se construire un radeau. Mais ses multiples tentatives pour quitter le lieu sont empêchées par une force sous-marine qui s'en prend à son embarcation. L'homme découvre bientôt que l'animal qui a détruit son esquif est une tortue à la carapace rouge...



D'emblée, ce somptueux film d'animation s'enivre de la puissance de la nature, lui offre un vaste conte aux lumières changeantes, animé « à la main » et « à l'ancienne », à l'aquarelle et au fusain. Sans que soit prononcée une seule parole, d'un bout à l'autre du récit, l'île devient le berceau d'un bonheur rousseauiste, primitif, quotidien. On y retrouve à la fois le talent méditatif des courts métrages de Michael Dudok de Wit (*Le Moine et le poisson*, *Père et Fille*), et l'imaginaire animiste du Studio Ghibli de Hayao Miyazaki (qui collaborait pour la première fois avec un artiste étranger et extérieur au studio).

Réalisation et

scénario original :

Michael Dudok de Wit

Adaptation :

Pascale Ferran et

Michael Dudok de Wit

Création graphique :

Michael Dudok de Wit

Musique originale :

Laurent Perez del Mar



Le pays des sourds

**de Nicolas PHILIBERT - France 1993 -
Distribution : MKL Distribution**

Ils sont plus de trois millions, en France, à éprouver des difficultés d'audition. Les plus gravement atteints, les sourds profonds, n'entendent rien, pas un son. Ils disent ici, dans leur langage, de quoi est fait leur quotidien, comment ils vivent leur différence et quelles sont leurs relations avec le monde des bruyants.

Un couple de jeunes mariés continue de danser après l'arrêt de la musique : le handicap peut être aussi la poursuite d'un rêve de bonheur. Un rocker issu d'une famille de sourds exprime sa satisfaction. Un enfant dit combien il est difficile d'être le seul sourd dans une famille d'entendants. Des comédiens créent un spectacle dans le plus grand silence...



Huit ans avant « Être et avoir », magnifique plongée dans une école du Massif central, Nicolas Philibert perçait déjà les mystères de l'enfance en visitant l'institut de la rue Saint-Jacques, à Paris, où les enfants sourds apprennent à utiliser leur voix. Ils ne peuvent pas écouter de symphonies orchestrales, mais sont capables d'interpréter d'incroyables partitions avec force gonflements de joues et battements de bras. Cette scène d'ouverture balaie nos préjugés d'entendants: le pays des sourds est bavard, fourmillant, rieur...

**Réalisation -
Scénario - Photo :**
Nicolas Philibert
Son :
Henri Maïkoff
Montage :
Guy Lecorne



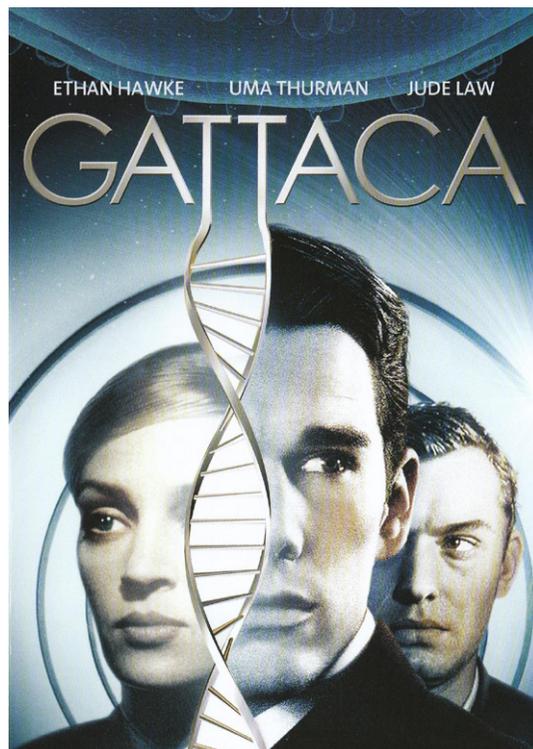
Bienvenue à Gattaca

de **Andrew NICCOL** - États-Unis 1997 -

Distribution : Columbia Pictures, Columbia TriStar Films

Dans un monde parfait, Gattaca est un centre d'études et de recherches spatiales pour des jeunes gens au patrimoine génétique impeccable.

Jérôme, candidat idéal, voit sa vie détruite par un accident tandis que Vincent, enfant naturel, rêve de partir pour l'espace. Chacun des deux va permettre à l'autre d'obtenir ce qu'il souhaite en déjouant les lois de Gattaca.



Sans effets spéciaux ni gadgets, Andrew Niccol renouvelle le film de science-fiction. On pense à George Orwell (1984) ou Aldous Huxley (Le Meilleur des mondes)...

La fable sur les dérives de la science se double d'un thriller et l'intrigue flirte avec le drame psychanalytique. La mise en scène orchestre un ballet de regards vides et de visages fermés. Dans cet univers implacable, où la génétique a pris le pouvoir, Vincent est le grain de sable, il symbolise toutes les résistances, le refus aussi d'une discrimination sociale monstrueuse.

Réalisation et scénario :

Andrew Niccol

Photographie :

Slawomir Idziak

Bande originale :

Michael Nyman



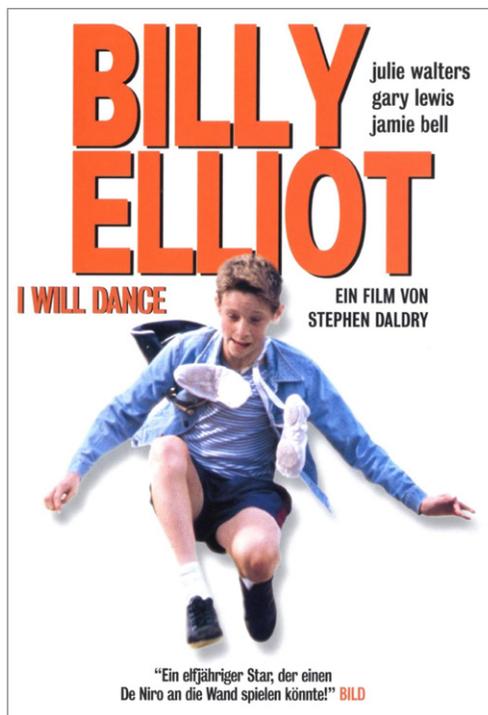
Billy Elliot

de Stephen DALDRY - grande-Bretagne 2000 -
Distribution : MARS Films

Pendant la grève des mineurs de 1984, la vie à Durham offre peu d'alternatives au jeune Billy Elliot. L'école est un ennui et la boxe une aberration. Un jour où la grève mobilise la salle de danse, les entraînements de boxe et de ballet voisinent.

Billy troque secrètement l'antique paire de gants de son père pour les ballerines que lui tend son professeur, Mrs Wilkinson. Repérant immédiatement un talent potentiel, elle retrouve une nouvelle énergie devant les espoirs que constitue Billy.

Conscient d'opposer aux hommes de sa famille un modèle qu'ils ne pourront tolérer, Billy cache un moment ses accessoires. Les frustrations larvées explosent au grand jour quand son père et son frère découvrent que Billy a dépensé l'argent consacré au cours de boxe pour des cours de danse. Partagé entre une famille en situation de crise et un professeur de ballet têtue, le jeune garçon embarque alors dans un voyage à la découverte de lui-même.



Réalisation :
Stephen Daldry
Scénario :
Lee Hall
Chorégraphie :
Peter Darling

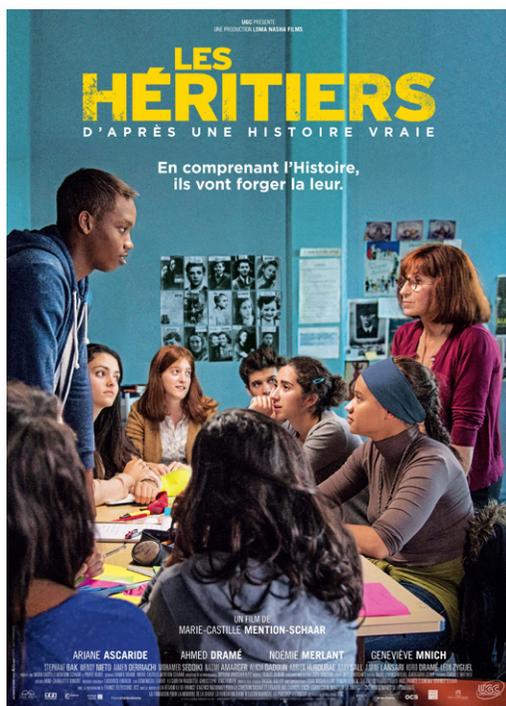


Les héritiers

de Marie-Castille MENTION-SCHAAR - France 2014 -
Distribution : UGC distribution

Au lycée Léon Blum de Créteil, la classe de seconde 1 est réputée pour être catastrophique. Face à ces lycéens qui n'acceptent pas les règles, une enseignante d'histoire leur propose de participer au concours national de la Résistance et de la déportation.

D'abord réticents, les élèves acceptent toutefois de relever le défi, et se trouvent transformés par ce travail collectif autour d'un projet commun. Bientôt, l'enseignante parvient à tirer les lycéens vers le haut, malgré le scepticisme de ses collègues quant à cette étonnante initiative...



« L'émotion naît grâce à Léon Zyguel, survivant d'Auschwitz, et à son témoignage face aux élèves bouleversés ». Jacques Morice, critique de cinéma.

Scénario :
Ahmed Dramé et
Marie-Castille Mention-Schaar



LA CHARTE D'ENGAGEMENT

1. Préambule

Initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France (DRAC), le Centre National de la Cinématographie et de l'Image animée (CNC), l'opération « Collège au cinéma » est mise en œuvre par le Département du Nord, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lille, la Chambre Syndicale des Cinémas Nord – Pas-de-Calais. L'association « L'Entente Régionale Cinématographique Nord – Pas-de-Calais » est chargée de la coordination de plus de 35 salles de cinéma partenaires.

Ce dispositif propose aux classes de collèges de découvrir des œuvres cinématographiques de répertoire et contemporaines, lors de projections en salle, notamment en VO. Un travail pédagogique d'accompagnement est conduit par les enseignants et les partenaires culturels. Il offre l'opportunité aux collégiens de se constituer les bases d'une culture cinématographique française et internationale, ainsi qu'une ouverture sur le monde actuel et son histoire.

Cette éducation à l'image vise à leur permettre d'adopter une démarche de choix et de réflexion par rapport aux principales formes cinématographiques, audiovisuelles, multimédia...

Le parcours proposé participe de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, notamment relatif à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité, tel que défini dans les priorités du Ministère de l'Éducation Nationale.

2. Objet de la charte

« Collège au cinéma » repose sur le volontariat des chefs d'établissement scolaire et des enseignants, ainsi que sur la collaboration active des exploitants des salles de cinéma. **La responsabilité de chacun et le respect d'un ensemble de principes communs, propres au dispositif sont une condition de succès et de qualité pour tous.**

La charte a donc pour objet de déterminer le cadre de participation des collèges et des salles de cinéma. Elle vise à garantir une démarche volontariste dans le travail d'exploitation de l'offre proposée.

3. Programmation et public visé

La programmation est organisée par cycle (6^e/5^e et 4^e/3^e) et inscrite dans le temps scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre. Toutes les classes, y compris les classes d'intégration des collèges publics ou privés du Nord peuvent s'inscrire, à raison de **2 classes minimum et 6 classes maximum par cycle.**

4. L'engagement de l'exploitant de salle de cinéma :

Concernant la programmation

- ▶ il assure la **circulation** des copies de salle en salle, conformément au calendrier fourni par la coordination,
- ▶ assure les **projections** des films de la programmation spécialement organisées pour les enseignants et pour les élèves,
- ▶ pratique le **tarif fixé** nationalement (2,50 € par élève, par séance).

Concernant le contact et l'accueil

- ▶ **il Prend contact avec les collèges** concernés, dès réception des plans de circulation, afin de fixer les dates de projection, en offrant un choix de jours et horaires suffisant et conciliables avec les obligations scolaires de l'établissement,
- ▶ **est présent pour l'accueil des élèves**, veille à ce que le nombre d'élèves présents ne compromette pas la finalité et la qualité du visionnage, afin de favoriser un comportement adéquat des collégiens, permettre de bonnes conditions de projection et la meilleure exploitation possible du projet de l'équipe pédagogique,
- ▶ met à disposition des collèges les documents pédagogiques et affiches,
- ▶ assure le retour rapide à la coordination des attestations de présence aux projections,
- ▶ relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination.



LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Concernant le soutien de l'opération :

- ▶ il propose aux enseignants une **activité complémentaire** à la seule projection (débat, découverte des métiers du cinéma...),
- ▶ favorise le développement de liens réguliers avec les jeunes,
- ▶ assure la promotion du dispositif auprès du public et des établissements de son secteur.

5. L'engagement du collège

Le Chef d'établissement :

- ▶ il rappelle **le principe d'engagement** aux professeurs qui participent au dispositif et s'assure de la présentation au Conseil d'Administration de leur **projet pédagogique** autour de la programmation et s'assure de l'exploitation des films en classe, dans le respect des droits de diffusion (ADAV).
- ▶ valide l'inscription de 2 classes minimum et 6 classes maximum par cycle,
- ▶ s'assure de la **présence des mêmes classes** inscrites en début d'année à l'ensemble des projections, tout au long de l'année, sans substitution d'élèves ou de classes non inscrites,
- ▶ **s'engage à l'attribution des crédits nécessaires** à la réalisation de la totalité de l'opération, transports, affectation à l'opération de la subvention éventuelle d'aide au transport,
- ▶ autorise le ou les enseignants concerné(s) à assister aux visionnages,
- ▶ s'assure de la présence d'enseignant(s) à la formation,
- ▶ prévoit un taux d'encadrement suffisant afin de garantir la bonne conduite des élèves et **garantit la présence, au moment de la projection, des enseignants directement concernés par le dispositif et qui ont donc des classes inscrites dans l'opération.**
- ▶ rappelle aux accompagnateurs l'impérative nécessité du respect des horaires de séance.

Le professeur relais :

- ▶ **il coordonne** l'organisation des séances de projection avec la salle de cinéma et confirme la réservation des séances dans les meilleurs délais (2 semaines maximum après la proposition faite par l'exploitant de salle),
- ▶ **réceptionne les dossiers pédagogiques** mis à disposition des collègues et les diffuse auprès des élèves et de ses collègues (fiches-élèves et dossiers-maîtres),
- ▶ fournit **l'attestation de présence des élèves** à l'exploitant à chaque séance et le **prévient le plus tôt possible de l'absence des élèves en cas d'empêchement exceptionnel,**
- ▶ relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination.

Les professeurs stagiaires :

- ▶ ils participent à la formation et s'engagent à en faire une restitution auprès de leurs collègues,
- ▶ **transmettent à leurs collègues les informations et documents** distribués lors du stage ou reçus par voie électronique.

Les exploitants de salle et les établissements scolaires participants s'engagent à respecter les termes de cette charte.

LA PROGRAMMATION ET LA FORMATION

Rappel : l'Entente Régionale Cinématographique affecte les collèges inscrits dans les salles de cinéma correspondantes. Au long de l'année scolaire, les exploitants de salle et les professeurs relais se contactent afin de fixer les dates de projection pour les élèves (cf. Charte d'engagement p.16).

1. Les projections privées réservées aux enseignants :

- ▶ les 3 films obligatoires par cycle sont projetés le même jour et préparent à la journée d'étude de ces films
- ▶ présence attendue du ou des professeur(s) stagiaire(s), tous les enseignants concernés des collèges inscrits sont invités ;
- ▶ sans ordre de mission de la DAFOP (et sous réserve de l'accord du Chef d'établissement – cf. Charte d'engagement) ;
- ▶ sans remboursement des frais de déplacement.

	6 ^e / 5 ^e		4 ^e / 3 ^e
Projections	jeudi 13 septembre 2018	Projections	jeudi 20 septembre 2018
8 h 45	Accueil	8 h 45	Accueil
9 h	Les enfants loups 1 h 57 Le pays des sourds 1 h 39	9 h	La tortue rouge 1 h 21 Bienvenue à Gattaca 1 h 46
14 h	Billy Elliot 1 h 45	13 h 45	Les héritiers 1 h 45
Lieu : MAJESTIC – 54, rue de Béthune – LILLE – 03 28 52 40 40			

2. Les stages proposés par le Rectorat :

Objectif : permettre aux enseignants de se former à l'analyse de l'image de manière personnalisée, afin de construire des activités pédagogiques variées autour des films (cf. Charte d'engagement p.16).

3. Les modules de formation, à choisir sur la fiche d'inscription :

- **module A : pistes pédagogiques – cycle 6^e/5^e**
portant sur les 3 films projetés pour les enseignants le 13/09).
- **module B : pistes pédagogiques – cycle 4^e/3^e**
portant sur les 3 films projetés pour les enseignants le 20/09).
- **module C : langage cinématographique**
visant le développement de compétences en analyse filmique, avec la participation d'un intervenant professionnel.
- **module D : pratique de tournage-montage**
permettant d'envisager de concevoir et réaliser un film court avec des élèves.

Des outils et de la documentation seront mis à disposition sur la plateforme académique M@gistère.

LA PROGRAMMATION ET LA FORMATION

Module	Date	Lieu (sous réserve de l'Éducation Nationale et selon la résidence administrative des enseignants)
A	27 septembre - journée Ou 4 octobre - journée Ou 11 octobre - journée	À Le Quesnoy À Marc-en-Barœul À Hazebrouck
B	27 septembre - journée Ou 4 octobre - journée	À Lille À Landrecies
C	15 novembre - journée	À Lille
D	7 février - journée	À Marcq-en-Barœul

4. Modalités :

- **Principe :** 1 module de formation minimum obligatoire par établissement, 3 maximum.
- Le formulaire d'inscription électronique comporte 3 vœux par collège, à remplir par ordre de préférence, le 1^{er} vœu étant pris en compte prioritairement par le Rectorat.

INSCRIPTION AU DISPOSITIF

À compléter avant le 9 juillet 2018 :

- ▶ Une inscription unique et globale par collège.
- ▶ L'inscription se base sur des effectifs prévisionnels en juin qu'il vous appartient d'actualiser **avant le 8 septembre**, via un mail à collegeaucinema@lenord.fr ou vladimir-jean-l.soloch@ac-lille.fr
- ▶ Dans le formulaire d'inscription, vous verrez qu'il est désormais obligatoire de mentionner l'adresse mail académique du collège et d'utiliser l'adresse mail académique du professeur relais.
- ▶ La validation de l'inscription par le Chef d'établissement est obligatoire et vaut pour acceptation de la charte d'engagement Collège au cinéma.
- ▶ Dès que vous validez votre inscription, un accusé de réception est envoyé par retour de mail au secrétariat de votre établissement. Si vous ne recevez pas d'accusé de réception, c'est que votre inscription électronique n'est pas validée et n'est pas réceptionnée par les services du Département. Pour qu'elle soit prise en compte, vous devez donc corriger les champs erronés sur le formulaire ou refaire la procédure d'inscription.
- ▶ Inscription à remplir via le formulaire du Département du Nord : <https://eluspartenaires.lenord.fr/collegeaucinema/>. Le code d'accès au formulaire est fourni à votre Chef d'établissement. Merci de vous rapprocher de lui pour vous inscrire.
- ▶ Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions, vous pouvez :
 - contacter **Corinne PRUVOT**, Coordinatrice générale au **03 59 73 81 87** ou corinne.pruvot@lenord.fr
 - envoyer un mail à l'adresse collegeaucinema@lenord.fr (pendant la période d'inscription)
 - contacter **Vladimir SOLOCH**, Coordinateur des stages : vladimir-jean-l.soloch@ac-lille.fr

LES PARTENAIRES ET LE FINANCEMENT

Le Département du Nord :

- prend en charge les entrées des collégiens dans les salles de cinéma, pour les 3 films obligatoires, au tarif de 2,50 € l'entrée.
- prend en charge les frais de projections, de mise à disposition des copies de films, leur transport et leur stockage,
- attribue une subvention d'aide au transport des collégiens vers les salles de cinéma, lorsque les conditions sont remplies (voir la rubrique Transport p. 13),
- réalise la brochure d'information annuelle sur le dispositif « Collège au Cinéma » et coordonne les inscriptions des collèges à l'opération,
- coordonne les comités de pilotage locaux.

Chaque année, le Département consacre en moyenne 155 000 € à l'opération dont environ 25 % pour une aide au transport des élèves.

- ▶ **Le CNC et la DRAC** contribuent à la coordination nationale et départementale du dispositif,
- ▶ **Le CNC** assume la conception des documents pédagogiques, ainsi que le tirage des copies de film.
- ▶ **La DRAC** cofinance la coordination de l'opération et la diffusion des ressources pédagogiques, valide l'intervention de professionnels du cinéma dans la formation.
- ▶ **L'Éducation Nationale** encadre, finance la formation et impulse des projets pédagogiques.
- ▶ **L'Entente Régionale Cinématographique :**
 - assure la répartition des collégiens dans les différentes salles de cinéma partenaires,
 - organise la circulation et la projection des films avec les exploitants de salle.

LE TRANSPORT

Les collèges organisent eux-mêmes le transport de leurs élèves suivant le planning des projections transmis par l'exploitant.
Les factures de transport sont réglées directement par le collège.

Le Département du Nord attribue au collège une subvention forfaitaire pour le transport des élèves (bus, métro) selon les conditions suivantes :

- ▶ 4 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges ne bénéficiant pas de salle de cinéma dans leur ville
- ▶ 2,30 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges situés à plus de 2 km du cinéma de leur ville.

Ce forfait est versé par le Département au gestionnaire du collège pour l'année scolaire écoulée. Il est calculé sur la base des **attestations de présence** fournies par le collège à l'exploitant de salle.

LES ENTRÉES AU CINÉMA

Rappel : **2,50 € par élève et par séance**, à la charge du Département. Le collège ne paie rien à l'exploitant de cinéma. (cf. Charte d'engagement p. 9)

INFORMATIONS PRATIQUES

► **Brochure d'information** sur le site www.lenord.fr/collegeaucinema
Affiche « Collège au cinéma » : distribuée dans les établissements scolaires et les salles de cinéma

► **Inscriptions et subventions du Département :**
Corinne PRUVOT, Coordinatrice générale -
Direction Adjointe Sport Culture
Hôtel du Département - 51, rue Gustave Delory 59047 - LILLE Cedex
Tél. : **03 59 73 81 87** - corinne.pruvot@lenord.fr

► **Dates et salles de projection :**
Nicole DESCAMPS, Coordination logistique -
Entente Régionale Cinématographique
35, rue Joseph Leroy - 59115 LEERS -
Tél. : **03 20 52 44 34** - erc59@orange.fr
Informations : **Muriel GOUGELOT**, Colisée Lumière.
Tél. : **03 20 31 37 17**

INFORMATIONS PRATIQUES

► **Pilotage pédagogique :**
Éric BACIK, IA – IPR - Rectorat -
20, rue Saint Jacques - 59000 LILLE -
Tél. : **03 20 15 67 20**

► **Formation :**
→ contenu coordination des stages :
Vladimir SOLOCH : vladimir-jean-l.soloch@ac-lille.fr
→ dates, lieux, convocation : secrétariat DAAC - **03 20 15 65 57**
secretariat.daac@ac-lille.fr

► **Prolongement possible du dispositif par un partenariat culturel :**
Cyril CORNET, Conseiller Cinéma - audiovisuel DRAC Hauts-de-France
Hôtel Scrive - 3, rue du Lombard 59041 LILLE -
Tél. : **03 28 36 62 16** - cyril.cornet@culture.gouv.fr

Salles partenaires :

SALLE	Ville	Tél.
Agora	Santes	03 20 38 84 84
Amical Ciné	Leers	03 20 80 05 31
Arc en Ciel	Hazebrouck	03 28 48 08 34
Caméo	Avesnes-sur-Helpe	03 27 56 57 21
Ciné lumières	Armentières	03 20 53 22 02
Colisée Lumière	Marcq-en-Baroeul	03 20 31 37 17
Duplexe	Roubaix	03 20 14 85 94
Espace Jean Vilar	Coudekerque-Branche	03 20 58 14 50
Familia	Halluin	03 20 46 11 71 ou mairie d'Halluin
Flandria	Bailleul	03 28 49 25 96
Foyer	Thumeries	03 20 86 99 71
Gaumont	Valenciennes	03 27 21 51 19
Gérard Philippe	Wasquehal	03 20 01 08 20
Gérard Philippe	Roncq	03 20 46 05 95

INFORMATIONS PRATIQUES

Salles partenaires (suite) :

SALLE	Ville	Tél.
Hippodrome	Douai	03 27 99 66 60
Jacques Tati	Aniche	03 27 91 15 97
Jean Renoir	Douchy-les-Mines	03 27 22 22 30
Kino	Villeneuve d'Ascq	03 20 41 61 43
Le Fresnoy	Tourcoing	03 20 28 38 04
Le Varlin	Grande Synthe	03 28 21 81 55
Les Ecrans	Tourcoing	03 20 27 94 40
Majestic	Lille	03 20 15 92 20
Majestic	Douai	03 27 86 95 00
Méliès	Villeneuve d'Ascq	03 20 61 96 90
Métropole	Lille	03 20 15 92 20
Millénium	Caudry	03 27 70 09 60
Modern ciné	Templeuve	03 28 48 08 34
O Ciné	Maubeuge	03 27 65 66 65
Palace	Cambrai	03 27 81 31 39
Paradisio	Haumont	03 27 63 64 80
R. Hossein	Merville	03 28 42 07 56
Régent	Jeumont	03 27 39 56 25
Rex	Solre-le-Château	03 27 59 30 87
Salle André Malraux	Lammersart	03 20 92 40 46
Sportica	Gravelines	03 28 65 35 00
Studio 43	Dunkerque	03 28 66 47 89
Sun 7 Ciné	Fourmies	03 27 60 81 81 ou 06 30 53 88 05
Théâtre des Sources	Saint-Amand	03 27 22 49 69
Théâtre des 3 Chênes	Le Quesnoy	03 27 20 58 50

Quelques liens utiles

► www.lefildesimages.fr

nouvelle publication du réseau des pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel. Ce site internet est à la fois un observatoire et un lieu de réflexion sur l'actualité, les problématiques et les expérimentations de l'éducation à l'image en régions. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'éducation aux images (enseignants, médiateurs, structures culturelles...), qui y trouveront des ressources pour accompagner leurs activités.

► www.lux-valence.com

(Lux scène nationale de Valence) ou www.transmettrelecinema.com conçu par Lux, en collaboration avec le CNC (analyses séquentielles, bande annonce et nombreuses ressources). Les rubriques «Outils» sur les fiches filmiques proposent des sites web, des ouvrages ou encore des vidéos afin d'aller plus en profondeur dans l'analyse et de mieux cerner ces œuvres cinématographiques.

Cf. [Clefs pour le cinéma](#) et [Analyses de séquences](#)

► www.abc-lefrance.com

Cinéma [s] Le France à Saint Etienne (centre de documentation, dispositifs scolaires).

► www.cnc.fr/idc

fonds Images de la culture : catalogue de films documentaires géré par le CNC. Il s'adresse aux organismes culturels, sociaux ou éducatifs, CDI des établissements scolaires... tous ceux qui mènent une action culturelle en contact avec le public (films disponibles à la vente, en location, DVD, blu-ray, clé USB, disques durs, envoi FTP, format MPEG4, avi etc.).

INFORMATIONS PRATIQUES

Quelques liens utiles

- ▶ <http://cursus.educ/quai-des-images>
EducNet propose un site dédié à l'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel, édité par le Ministère de l'Éducation Nationale.
- ▶ www.adav-assoc.com permet à chaque établissement scolaire qui le souhaite de disposer d'un code d'accès lui permettant d'accéder au catalogue de l'ADAV et de commander en ligne.
- ▶ <https://www.dailymotion.com/cinequanox>
centre de ressources d'outils et d'analyses filmiques, vidéo analyses.

Pour accompagner et aider les équipes enseignantes à aborder avec les élèves des sujets de société, vous trouverez ci-dessous quelques sites ou blogs initiés par les enseignants eux-mêmes.

www.zerodeconduite.net

Collège au cinéma blog pour enseignants

<http://lewebpedagogique.com/cac67/>

Inscrivez-vous à la lettre d'information culturelle sur :
lenord.fr/prisme



Nord
le Département

lenord.fr

